

RENCONTRES DE QUARTIER #4 (mai-juin 2026)

1. Voirie, circulation & sécurité routière

- Vitesse excessive (Pampier, Oussiat, RD1075, Rue Louise de Savoie) = des contrôles radars seront faits régulièrement car la commune est désormais équipée
- Radars pédagogiques/PM = des contrôles radars seront faits régulièrement car la commune est désormais équipée
- Marquages au sol et miroirs à poser = un programme est prévu chaque année pour le marquage au sol, mais pas pour les miroirs
- Feux et passages piétons à améliorer = une modification de feu piéton est prévue, en revanche pas de changement pour la temporisation des feux tricolores au Carrefour des quatre vents
- Problèmes d'arrêts de bus/car, sens de circulation (chemin Agneloux) = demande de précision sur les arrêts de bus/car : cela est une compétence de la Région, pour le chemin des Agneloux des travaux seront prévus mais pas sur le sens de circulation
- Barrières et panneaux à installer = programme à l'année par les services techniques sur les routes communales
- Entretien des trottoirs et chemins piétons/cyclistes (accès Super U, gendarmerie) = programme à l'année par les services techniques

2. Sécurité publique

- Vidéoprotection (renforcement général et besoin spécifique à la gare) - cambriolages = la première tranche de la vidéoprotection est déjà active et utilisée régulièrement, une deuxième phase aura lieu en 2027 - les cambriolages sont gérés par la gendarmerie
- Chantier école = les travaux suivent leur cours, pas de retard conséquent constaté à ce jour au 31.07.2026

3. Entretien des espaces extérieurs

- Espaces verts, chemins et terrains mal entretenus ou envahis (ambroisie, ZAC, canal presque en urgence) = programme à l'année par les services techniques
- Haies débordantes = programme à l'année par les services techniques sauf quand cela est de la responsabilité de propriétaires privés
- Sentiers de randonnée = géré par la Communauté de Communes, informations à leur faire remonter directement
- Berges de rivières = gérées en partie par le SR3A, un programme est prévu à l'année selon une réglementation très précise dans le respect de l'environnement, la faune et la flore habitant ces lieux
- Nuisances diverses (pigeons, toiles d'araignées, frelons) = pas d'actions sur certaines espèces animales comme les pigeons et les toiles d'araignées, pour les frelons et les chats des groupes d'interventions sont mis en place et actuellement en cours entre des volontaires bénévoles et la mairie afin de limiter les risques pour les habitants

4. Bâtiments et équipements publics

- Gymnase, salle des fêtes et mairie = font partie d'un programme national appelé "décret tertiaire" qui vise à améliorer les conditions d'accueil, d'entretien et surtout répondant à des obligations d'économies d'énergie environnementales, en cours sur la commune sur plusieurs années
- Parking de l'église (effondrement) = à mettre au programme

- Toilettes parking PL = n'est pas prévu à ce jour car il ne s'agit pas d'un lieu de stationnement longue durée, il sert également de station de pesage pour des contrôles de PL
- Eclairage nocturne = un programme de ré-éclairage nocturne a déjà commencé sur certains axes prioritaires dû au trafic routier et pour des raisons de sécurité souvent
- Horloge de l'église à régler = à mettre au programme
- Devenir de la Halle SNCF et de la Maison Page = la Halle SNCF est en cours de discussion (cela prend du temps car de nombreux services sont sollicités sur ce dossier), la Maison Page est en cours auprès des services de l'Etat

5. Stationnement

- Occupation du parking de la maternelle = besoin de plus d'informations, il s'agit d'un lieu de stationnement public
- Difficultés Rue du Vieux Blanchon = besoin de plus d'informations

6. Animaux errants

- Stérilisation et gestion des chats - convention et bénévoles = des groupes d'interventions sont mis en place et actuellement en cours entre des volontaires bénévoles et la mairie afin de les trapper et procéder à la stérilisation, le nombre d'individus est limité par année

7. Commerces et vie économique

- Hygiène sur le marché = une vérification interne va être faite
- Trafic lié au McDo/commerces = une commune vivante est une commune avec des commerces et des services, cela entraîne un trafic routier mais il y a également des obligations liées à ce trafic auxquelles la commune ne peut se soustraire et doit se conformer, c'est ici le cas
- Devantures des locaux vides = un recensement est en cours dans une commission spécifique, la plupart sont des propriétaires privés

8. Urbanisme et administration communale

- Révision du PLU = la révision est actuellement en cours et des points importants pour l'avenir de la commune sont évoqués et mis en réglementation
- Communauté de communes = une nouvelle gouvernance est en place avec des compétences bien précises, leur site internet donne de nombreuses informations sur celles-ci
- Fonctionnement des commissions/groupes de travail = les commissions ont démarré et les thématiques évoquées sont très variées, les comptes-rendus sont également déposés sur le site internet www.pontdain.fr (au même titre que ceux des conseils municipaux)
- Voiries = un programme est prévu chaque année
- Déchetterie = compétence de la Communauté de Communes
- Panneaux solaires = les travaux du parc photovoltaïque sont en cours et bien avancés, l'inauguration a été faite en juin 2026
- Prix de l'eau = compétence de la Communauté de Communes qui l'a reprise au 1er janvier 2026, la commune s'assurera de la bonne gestion pour ses administrés
- Communication (Illiwap) = la communication passe par trois canaux : Illiwap, Facebook et Instagram, mais également par le Pont d'Ainform qui sort tous les deux mois ainsi que l'édition annuelle - les rencontres de quartier et les stands sur le marché sont également prévus pour échanger entre élus et habitants

9. École et jeunesse

- Ancienne et devenir de l'école = la future ancienne école (actuelle école du Centre) fait partie d'un groupe de travail auquel la prochaine destination sera maîtrisée, dans l'intérêt de la commune et le respect du bâtiment
- Groupe scolaire = les travaux suivent leur cours, pas de retard conséquent constaté à ce jour au 31.07.2026
- Lieu d'accueil des enfants = sera étudié une fois que des locaux seront disponibles

10. Organisation interne

- Nouvelle équipe municipale = la mise en place est faite, les commissions se font de manière régulière et les sujets sont abordés en toute transparence, le conseil municipal (mensuel, hors mois d'août) est aussi là pour vous permettre d'entendre ce qu'il se passe dans votre commune alors n'hésitez pas à venir sur ce rdv
- Lieu de la prochaine réunion pour Centre/Gare (Maison des associations vs salle de la gare) = bien noté, les lieux sont aussi diversifiés pour répondre à un maximum d'habitants en étant au plus près des quartiers concernés